

Questions orales

M. de Jong: Une question supplémentaire, madame le Président. L'ancien secrétaire d'État pourrait peut-être répondre. Je tiens à ce qu'il me donne une réponse aujourd'hui.

En 1978, l'ancien gouvernement libéral avait réduit de 4.6 millions de dollars le budget de l'Office national du film. L'ancien gouvernement conservateur l'a augmenté de \$350,000, rien que pour l'année dernière. De toute évidence, ces restrictions budgétaires ont sérieusement limité le rôle de l'Office. Le ministre peut-il nous dire si son gouvernement compte augmenter le budget de l'Office national du film, particulièrement le budget de la production?

M. Roberts: Madame le Président, il est certain que les mesures d'austérité ont eu de lourdes conséquences sur l'Office national du film. Néanmoins c'est le secrétaire d'État actuel qui doit répondre pour ce qui est de l'augmentation du budget de l'Office national du film. Comme je viens de le dire, je me ferai un plaisir de lui signaler les inquiétudes du député.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE BOYCOTTAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT D'AUTRES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. A la suite de la décision du gouvernement, longtemps attendue et favorablement accueillie, de boycotter les Jeux olympiques de Moscou, et pour s'assurer que le gouvernement est constant dans sa condamnation de l'invasion militaire de l'Afghanistan par l'Union soviétique, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si son gouvernement est maintenant disposé à mettre fin à tous les échanges artistiques et sportifs entre le Canada et l'union soviétique, et même à empêcher l'équipe de hockey soviétique de participer au tournoi de la Coupe du Canada cet automne? Sinon, comment le premier ministre explique-t-il les contradictions évidentes de sa politique à cet égard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne peux pas aborder tous les aspects de la question. Là encore, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures serait plus en mesure de le faire que moi.

Quant à la question du député concernant le tournoi de la Coupe mondiale du hockey qui sera tenu ici l'automne prochain, je signale à la Chambre que le gouvernement n'a pas adopté comme politique de boycotter les Jeux olympiques ou les événements sportifs proprement dits, mais plutôt de les boycotter parce qu'ils avaient lieu à Moscou. Voilà ce qu'il faut comprendre. A mon avis, c'est ce que le président Carter a d'abord tenu à faire ressortir en énonçant sa politique, à laquelle nous souscrivons, bien sûr.

Autrement dit, nous ne sommes pas contre tous les rapports avec les athlètes et les artistes russes ou tous les Russes, quels qu'ils soient. Nous refusons de participer aux Jeux de Moscou. Voilà le principe dont s'inspire la politique du gouvernement. Je ne sais pas quelle était celle du député.

M. Jelinek: Madame le Président, les athlètes amateurs canadiens perdront cette occasion unique de participer à des

Jeux olympiques, et à bon droit dans les circonstances, mais voici la question que j'adresse au premier ministre et qu'il ne semble pas avoir comprise la première fois. Comment peut-il justifier que, d'un côté, les athlètes amateurs canadiens devront perdre cette occasion, mais que, de l'autre, les joueurs de hockey, par exemple, ou les gens chargés au Canada de la vente des voitures Lada construites en Union soviétique, continueront de favoriser l'industrie de l'Union soviétique et des échanges sportifs qui, le premier ministre le sait bien, sont le principal instrument de propagande de l'Union soviétique?

M. Trudeau: Madame le Président, notre politique n'a rien à voir avec le statut d'amateur ou de professionnel. Nous condamnons la tenue des Jeux à Moscou. Voilà l'essentiel de notre politique. Nous ne condamnons pas tous les autres événements sportifs, qu'ils soient amateurs ou professionnels. En fait, les députés ne sont pas sans l'ignorer, les athlètes russes se sont rendus à Lake Placid aux États-Unis il y a deux mois. Donc, ceux-là même qui ont inauguré cette politique de boycottage, les Américains, l'interprètent de la même façon que nous, non pas comme le député.

* * *

LES PÊCHES**LES VENTES DIRECTES À DES FLOTTES DE PÊCHE ÉTRANGÈRES**

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je voudrais demander au ministre des Pêches et des Océans de donner quelques précisions sur les garanties que son ministère est censé offrir relativement aux ventes directes de poisson, notamment à Joint Trawlers Limited, un consortium ayant son siège en Suède. Je me demande si ces garanties n'équivalent pas en réalité à une subvention et j'aimerais que le ministre explique brièvement pourquoi son ministère veut procéder de cette façon si les rumeurs à ce sujet sont fondées.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, les entretiens que nous avons eus avec la société étrangère en question ont en effet porté notamment sur la possibilité d'offrir des avantages appropriés pour le poisson acheté à des pêcheurs canadiens.

Comme le député le sait, nous avons fait quelques essais avec la formule des garanties. Nous avons constaté que cette méthode n'encourageait pas les pêcheurs à persister, par exemple, si le maquereau n'est pas là au bon moment. Nous songeons maintenant à offrir à titre d'avantages appropriés le poisson que les pêcheurs canadiens n'ont pas beaucoup pêché par le passé et que nous avons en trop grande quantité, par exemple, le merlu argenté dont nous ne faisons pas une grande consommation. C'est la méthode que nous comptons appliquer cette année.

M. MacKay: Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Peut-il simplement dire s'il existe ou non des dispositions qui garantissent que le poisson vendu de cette façon ne sera pas utilisé pour livrer une concurrence directe aux marchés canadiens déjà en place?